

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU
OFFICE NATIONAL DE L'IRRIGATION ET DU DRAINAGE
(ONID)

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHE RELATIF A
L'ELABORATION DU DOCUMENT D'ARPENTAGE DU TERRAIN
SERVANT A L'IMPLANTATION DE L'UNITE D'EXPLOITATION DU
PERIMETRE IRRIGUE DES HAUTES PLAINES SETIFIENNES

L'Office National de l'Irrigation et du Drainage –ONID-, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation du 19/02/2019, portant sur l'élaboration du document d'arpentage du terrain servant à l'implantation de l'unité d'exploitation du périmètre irrigué des hautes plaines sétifiennes, que le géomètre expert foncier GHETTAS Smail est retenu provisoirement pour un montant de **157 080.00 DA TTC**, avec un délai d'exécution de 30 jours.

Les soumissionnaires non retenus, peuvent demander des informations sur le résultat de la consultation, dans les 10 jours qui suivent la publication du présent avis dans le site Internet de l'ONID.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU
OFFICE NATIONAL DE L'IRRIGATION ET DU DRAINAGE (ONID)
DIRECTION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE (DMOD)

BORDEREAU D'ENVOI

A

Madame la Chef de Cellule Système d'Information et de Communication

N°.....

E Marsa, le

N°	Désignations	Nb	Observations
01	Objet : Avis d'attribution provisoire Veillez trouver ci-joint : - AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE RELATIF A L'ELABORATION DU DOCUMENT D'ARPENTAGE DU TERRAIN SERVANT A L'IMPLANTATION DE L'UNITE D'EXPLOITATION DU PERIMETRE IRRIGUE DES HAUTES PLAINES SETIFIENNES Bonne réception	01	POUR PUBLICATION

Reçu le :